



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada

Service national de passation de marchés

Télécopieur de soumission : 1-866-246-6893

Courriel de soumission :

soumissionsouest-bidswest@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille des fichiers est limitée à 15 mégaoctets par message dans le système de courriel de l'Agence Parcs Canada (APC). Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

INVITATION À SE QUALIFIER

Proposition à : l'Agence Parcs Canada

Commentaires :

Cet appel d'offres annule et remplace l'appel d'offres précédent numéro 5P420-23-0397/A daté du 15 mai 2024 et dont la date de clôture était le 11 juin 2024 à 14 h 00 HAR. Une séance de compte rendu ou de rétroaction sera offerte sur demande aux soumissionnaires /offrants /fournisseurs qui ont répondu à l'appel d'offres précédent.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Calgary, AB

| | |
|---|---------------------------------|
| Titre : Phase 1 – Entretien de l'éclairage du paravalanche – Col Rogers, en C.-B. | |
| N° de l'invitation : 5P420-23-0397/B | Date : 8 juillet 2024 |
| N° de référence du client : s/o | |
| N° de référence de SEAG : s/o | |

| | |
|--|---------------------------------------|
| L'invitation prend fin : À : 14 :00 Le : 16 juin 2024 | Fuseau horaire : HAR |
|--|---------------------------------------|

| | |
|---|--|
| F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/> | |
| Adresser toute demande de renseignements à : Daniel Nguyen | |
| N° de téléphone : 403-836-2352 | N° de télécopieur : 1-866-246-6893 |
| Courriel : daniel.nguyen@pc.gc.ca | |
| Destination des biens, services et travaux de construction : Col Rogers, en C.-B. | |

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

| | |
|---|-------------------|
| Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur : | |
| Adresse : | |
| N° de téléphone : | Courriel : |
| Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) : | |
| Signature : | Date : |

N° de l'invitation :
5P420-23-0397/B

N° de la modification :
00

Autorité contractante :
Daniel Nguyen

N° de référence du client :
s/o

Titre :
Phase 1 – Entretien de l'éclairage du paravalanche – Col Rogers, en C.-B.

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Réémission d'une demande de soumission

Cet appel d'offres annule et remplace l'appel d'offres précédent numéro 5P420-23-0397/A daté du 15 mai 2024 et dont la date de clôture était le 11 juin 2024 à 14 h 00 HAR. Une séance de compte rendu ou de rétroaction sera offerte sur demande aux soumissionnaires /offrants /fournisseurs qui ont répondu à l'appel d'offres précédent.

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Voici la première phase (phase 1) d'un processus à deux phases. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires et la seconde phase (Phase 2) invitera les soumissionnaires retenus à soumettre une soumission financière pour le projet basée sur les plans et devis. Après l'attribution du contrat à la phase 2, la liste des soumissionnaires préqualifiés ne sera plus valide et ne sera pas utilisée lors d'un appel d'offres subséquent. La liste de qualification expirera dans les 180 jours ou lors de l'attribution d'un contrat au cours de la phase 2, selon la première éventualité, et la liste de préqualification ne sera pas utilisée dans le cadre d'un autre appel d'offres.

Parcs Canada se réserve le droit de lancer un autre appel d'offres de phase 1 par un « /B » s'il est jugé que la concurrence pourrait être insuffisante pour passer à la phase 2. Les soumissionnaires qualifiés lors de la première phase « /A » ne seront pas tenus de soumettre un nouvel appel d'offres pour le « /B » pendant la phase 1. Les soumissionnaires qui n'ont pas réussi à démontrer qu'ils se conformaient aux exigences dans le « /A » de la phase 1 peuvent présenter un nouvel appel d'offres, qui sera considéré comme le « /B » de la phase 1.

À la phase 2, les soumissionnaires recevront une DEMANDE DE PRIX (DDP) pour soumettre une soumission financière relative aux plans et devis. Le modèle en pièce-jointe est uniquement fourni aux soumissionnaires afin qu'ils puissent prendre connaissance des conditions générales.

LISTE DE SOUMISSIONNAIRES PRÉQUALIFIÉS :

La liste des soumissionnaires préqualifiés de la phase 1 ne sera pas publiée. Un avis d'adjudication de contrat au soumissionnaire retenu de la phase 2 sera publié sur canadabuys.canada.ca/fr

LES OFFRES REÇUES PAR FAX ET PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SERONT ACCEPTÉES COMME OFFICIELLES.

LES OFFRES REÇUES EN PERSONNE OU PAR COURRIER NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres est soumissionsouest-bidswest@canada.ca. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à une adresse électronique autre que soumissionsouest-bidswest@canada.ca ne seront pas acceptées.

La seule transmission par télécopieur acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions est le 1-866-246-6893.

La taille maximale du fichier de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de 15 mégaoctets. Le soumissionnaire est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de l'offre envoyée par courriel en raison de la taille du fichier.

Le soumissionnaire doit être conscient de la taille du courriel dans son ensemble, et pas seulement des pièces jointes. Veuillez prendre en considération que certaines pièces jointes, lorsqu'elles sont envoyées, peuvent être redimensionnées pendant le transfert du courriel. Si la taille du courriel est trop importante, le soumissionnaire doit envoyer l'offre dans plusieurs courriels correctement étiquetés avec le numéro de la demande, le nom du projet, et indiquer combien de courriels sont inclus (ex. 1 de 2).

N° de l'invitation :
5P420-23-0397/B

N° de la modification :
00

Autorité contractante :
Daniel Nguyen

N° de référence du client :
s/o

Titre :
Phase 1 – Entretien de l'éclairage du paravalanche – Col Rogers, en C.-B.

Les courriels contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés. Les documents d'appel d'offres doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.

Dépôt direct

Le gouvernement du Canada est passé du paiement par chèque au dépôt direct, un virement de fonds électronique dans votre compte bancaire. Pour recevoir le paiement, les nouveaux fournisseurs auxquels un contrat est attribué devront remplir un formulaire d'inscription au dépôt direct pour enregistrer leurs renseignements sur le dépôt direct auprès de Parcs Canada.

Des informations complémentaires sur cette initiative du gouvernement du Canada sont disponibles à :
<http://www.depotdirect.gc.ca>

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1 à l'adresse courriel daniel.nguyen@pc.gc.ca. Les demandes de renseignements devraient être reçues au moins sept (7) civiles jours ouvrables avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, APC examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées **UNIQUEMENT** à l'agent(e) d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

PHASE 1

Annexe 1, Exigences de qualification Phase 1, doit être transmise **UNIQUEMENT** au Module de réception des soumissions de l'APC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de l'invitation à se qualifier. L'APC n'est pas responsable des soumissions envoyées ailleurs.

Les soumissions reçues par télécopieur ou courriel sont acceptées comme officielles et doivent répondre aux exigences suivantes :

- a. Elles doivent satisfaire aux exigences de l'Annexe 1, Exigences de qualification phase 1 et doivent inclure la page couverture de l'invitation à se qualifier dûment complétées.
- b. Elles doivent indiquer :
 - Le numéro de l'invitation à soumissionner
 - Le nom du soumissionnaire.

La page de couverture de toutes les modifications dûment signées ou paraphées doit être transmise avec la soumission ou plus tard en guise de preuve de réception ou d'accusé réception écrit. Si le soumissionnaire n'accuse pas réception d'une des modifications comme demandé, l'autorité contractante l'informerait du délai qu'elle lui accorde pour transmettre les renseignements. À défaut de fournir les documents dans le délai prévu, le soumissionnaire verra sa soumission déclarée non recevable.

ÉTABLISSEMENT DE LA SOUMISSION

L'entrepreneur doit établir la proposition d'après les documents pertinents énumérés dans les Instructions particulières aux soumissionnaires. Il lui appartient de demander des éclaircissements sur les clauses, les conditions ou les exigences techniques exprimées dans ce document.

COMPTE RENDU

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus. Le compte rendu pourra se faire par écrit ou par téléphone.

N° de l'invitation :
5P420-23-0397/B

N° de la modification :
00

Autorité contractante :
Daniel Nguyen

N° de référence du client :
s/o

Titre :
Phase 1 – Entretien de l'éclairage du paravalanche – Col Rogers, en C.-B.

ANNEXE 1 - EXIGENCES DE QUALIFICATION PHASE 1

DESCRIPTION :

5P420-23-0397/A Entretien de l'éclairage du paravalanche – Col Rogers, en C.-B.

L'Agence Parcs Canada a besoin d'un entrepreneur pour entretenir l'infrastructure électrique de cinq paravalanches situés sur la route Transcanadienne (route 1) dans le parc national des Glaciers, entre Revelstoke et Golden. L'infrastructure électrique se compose de systèmes d'alimentation, d'éclairage et de commande destinés à assurer le fonctionnement des systèmes d'éclairage des paravalanches.

L'étendue des travaux comprend l'entretien préventif et correctif des systèmes électriques suivants, tels que décrits dans le Manuel d'entretien de l'éclairage des paravalanches :

- a) système haute tension
- b) système de relais de protection
- c) distribution d'énergie à basse tension
- d) éclairage du paravalanche, y compris tout l'éclairage intérieur et extérieur
- e) système de commande de l'éclairage du paravalanche
- f) système d'avertissement d'éclairage éteint du paravalanche, y compris les panneaux suspendus à proximité du paravalanche
- g) alimentations sans interruption (ASI)

Instructions pour le soumissionnaire : Le soumissionnaire est prié de répondre aux critères d'évaluation de la phase un en utilisant les tableaux ci-dessous.

MÉTHODE DE SÉLECTION :

Une proposition **doit répondre à toutes les exigences obligatoires** pour être déclarée recevable à la phase 1.

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

À la clôture de la soumission de la Phase 1, le soumissionnaire doit:

- a) satisfaire aux exigences obligatoires mentionnées ci-après;**
- b) fournir les documents nécessaires pour démontrer qu'il se conforme à ces exigences.**

Toutes les exigences obligatoires indiquées doivent être respectées et soumises avec suffisamment de détails pour démontrer la conformité avant la date de clôture de la demande de soumissions. Si la soumission initiale ne démontre pas le respect de toutes les exigences obligatoires, l'offre peut être jugée non conforme. Si, à tout moment au cours de la phase d'évaluation des soumissions, les représentants de l'Agence Parcs Canada relèvent des irrégularités ou des omissions mineures, l'autorité contractante peut accorder au soumissionnaire un délai pendant lequel il doit fournir des clarifications ou des renseignements manquants. Le fait de ne pas répondre à la demande de l'autorité contractante dans le délai imparti rendra l'offre non conforme.

Les pièces justificatives fournies par le soumissionnaire pourront être vérifiées. L'APC se réserve le droit de s'assurer que les renseignements sont exacts et complets et que les clients donnés en référence sont satisfaits des services reçus.

Les soumissionnaires sont priés d'indiquer (Oui/Non) dans la colonne de droite ci-dessous, mais il ne suffit pas d'indiquer "Oui". **Le soumissionnaire doit fournir des justifications comme indiqué dans les exigences obligatoires.**

N° de l'invitation :
5P420-23-0397/B

N° de la modification :
00

Autorité contractante :
Daniel Nguyen

N° de référence du client :
s/o

Titre :
Phase 1 – Entretien de l'éclairage du paravalanche – Col Rogers, en C.-B.

| # | EXIGENCES OBLIGATOIRES | Respectés (Oui/Non) <i>**À remplir par l'équipe d'évaluation**</i> |
|----|---|---|
| O1 | <p>À la date de clôture de cette pré-qualification, le Soumissionnaire doit soumettre deux (2) projets achevés substantiellement ou en cours de réalisation par le soumissionnaire au cours des dix (10) dernières années et comprenant des travaux électriques d'une valeur supérieure à 100 000,00 \$.</p> <p>Pour chaque projet, le soumissionnaire doit fournir des références de client (nom du client, nom du représentant du client et poste occupé, coordonnées). Les références des clients ne seront utilisées qu'à des fins de vérification des faits.</p> <p>Remarque : Le soumissionnaire doit fournir des informations justificatives liées aux exigences obligatoires énumérées ci-dessus en utilisant les tableaux des projets 1 et 2 ci-dessous (utilisez des pages supplémentaires, si nécessaire).</p> | |
| O2 | <p>Le soumissionnaire doit proposer une personne qui est un représentant de la sécurité sur le terrain (FSR) de classe A pour superviser tout travail effectué sur le système haute tension, comme l'exige Technical Safety BC.</p> <p>Le soumissionnaire doit prouver, au moyen d'attestations, à joindre à sa soumission, que la personne proposée est un FSR de classe A.</p> | |

| | |
|--|---|
| PROJET 1 | |
| Titre du projet : | |
| Emplacement du projet : | |
| Est-ce que le soumissionnaire était l'entrepreneur principal pour ce projet? _____Oui ou _____Non | |
| Client (Maître d'ouvrage ou Entrepreneur général si sous-traitance) : | |
| Valeur en dollars des travaux électriques (doit être d'au moins 100 000 \$ avant les taxes) : | |
| Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) : | Date d'achèvement du projet (JJ-MM-AAAA) : |
| Ce projet a-t-il été achevé en grande partie ou en cours au cours des dix (10) dernières années ? _____Oui ou _____Non ou _____En cours | |
| Fournir une référence client. Il peut s'agir du nom, de l'adresse e-mail et du numéro de téléphone d'un propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour l'authentification/vérification des informations présenté. Lorsque le travail a été effectué en sous-traitance, les coordonnées de l'entrepreneur général | |

N° de l'invitation :
5P420-23-0397/B

N° de la modification :
00

Autorité contractante :
Daniel Nguyen

N° de référence du client :
s/o

Titre :
Phase 1 – Entretien de l'éclairage du paravalanche – Col Rogers, en C.-B.

(principal) sont acceptables.

Nom :

Courriel :

Téléphone :

Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.)

PROJET 2

Titre du projet :

Emplacement du projet :

Est-ce que le soumissionnaire était l'entrepreneur principal pour ce projet?

_____ Oui ou _____ Non

Client (Maître d'ouvrage ou Entrepreneur général si sous-traitance) :

Valeur en dollars des travaux électriques

(doit être d'au moins 100 000 \$ avant les taxes) :

Date de début du projet

(JJ-MM-AAAA) :

Date d'achèvement du projet

(JJ-MM-AAAA) :

Ce projet a-t-il été achevé en grande partie ou en cours au cours des dix (10) dernières années ?

_____ Oui ou _____ Non ou _____ En cours

Fournir une référence client. Il peut s'agir du nom, de l'adresse e-mail et du numéro de téléphone d'un propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour l'authentification/vérification des informations

N° de l'invitation :
5P420-23-0397/B

N° de la modification :
00

Autorité contractante :
Daniel Nguyen

N° de référence du client :
s/o

Titre :
Phase 1 – Entretien de l'éclairage du paravalanche – Col Rogers, en C.-B.

présenté. Lorsque le travail a été effectué en sous-traitance, les coordonnées de l'entrepreneur général (principal) sont acceptables.

Nom :

Courriel :

Téléphone :

Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.)

N° de l'invitation :
5P420-23-0397/B

N° de la modification :
00

Autorité contractante :
Daniel Nguyen

N° de référence du client :
s/o

Titre :
Phase 1 – Entretien de l'éclairage du paravalanche – Col Rogers, en C.-B.

ANNEXE 2 – EXEMPLE DE DEMANDE DE PRIX (DDP)

(LE TOUT EST A TITRE INFORMATIF, JOINT SÉPAREMENT)